



Tahiti, lundi 25 septembre 2023

COMMUNIQUÉ DE SECTION

La section SNCTA de Tahiti s'est réunie simultanément en présentiel et en visioconférence ce lundi 25 septembre 2023, pour évoquer la venue en Polynésie française du Directeur Général de l'Aviation Civile.

Elle remercie le Directeur Général pour son déplacement après près de 3 ans de tensions locales très fortes, mais reste déçue par la forme et le fond des annonces faites à ses représentants.

En effet, la section SNCTA prend note de l'annonce d'un nouveau BO de Tahiti fixé unilatéralement à 39 à Paris, sans précision quant à la répartition entre contrôleurs en équipes et détachés/experts opérationnels, et en dehors de toute concertation avec les experts locaux.

Pourtant cette concertation autour du BO de Tahiti, essentielle, est appelée de vive voix par le SNCTA depuis près de 2 ans et demi.

Parallèlement, les adhérents ont échangé autour d'une proposition SNCTA d'un nouveau schéma d'armement, qui est en cohérence avec les enjeux à venir tout en répondant à la réalité opérationnelle quotidienne.

La section SNCTA demande de poursuivre les échanges autour de ses travaux qui aboutissent à un BO minimal de 40 PC dont au moins 4 détachés ou experts opérationnels permettant, d'une part, de mener à bien les nombreux projets et, d'autre part, de protéger le trafic aérien et les contrôleurs.

Le SNCTA reste disponible à poursuivre les échanges avec la direction.

Le SNCTA a obtenu l'amélioration de la proposition initiale du Directeur Général.

40 PC, dont au moins 4 détachés ou experts ops, sera la nouvelle référence pour le centre de Tahiti utilisée dès le prochain GS32h du 13 octobre.

Le SNCTA poursuit son travail pour décliner ce nouvel effectif de référence en une organisation du travail qui réponde aux missions et aux enjeux du centre.

Le travail du SNCTA pour défendre les intérêts du centre et les conditions de travail des contrôleurs convainc, dans le cadre d'un dialogue social retrouvé.